



SUIVIS DES GÎTES À CHIROPTÈRES DE MARTINIQUE ET MISE EN PLACE DE MESURES DE CONSERVATION *Compte rendu de la mission 2015*



Suivis des gîtes à Chiroptères de Martinique et Mise en place de Mesures de Conservation
– Rapport Intermédiaire

Etude réalisée en partenariat avec



Collectivité
Territoriale
de Martinique



SFPEM - SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

Couverture : G.ISSARTEL – Artibé de la Jamaïque, *Artibeus jamaicensis*

Rédaction : Gérard ISSARTEL & Julien JEMIN – SFPEM- Groupe Chiroptères Outre-Mer, Mission Martinique

SFPEM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

SOMMAIRE

Sommaire.....	3
Introduction.....	4
I. Matériel et méthode	5
A. Suivi des populations.....	5
B. Capture et veille sanitaire.....	10
A. Communication	11
II. Résultats & Discussion.....	11
A. Suivi de sites	11
B. Capture et veille sanitaires	18
C. Communication	23
Conclusion	27

Remerciements

Michel BALY, Cyrille BARNERIAS, David BELFAN, Christelle BERANGER, François CATZEFLIS, Daniel CHOMET, Régis DELANNOYE, Rodrigue DORE, Catherine GODEFROY, Laurent JUHEL et sa famille, Nicaise MADKO, Julien MAILLES, Céline MARQUEZ, Maurice MIAM, Remi PICARD, Gwenaël QUENETTE, Maurice VEILLEUR, Thierry THOMAS et toutes celles et ceux que nous avons malencontreusement oublié ici....

Un grand merci à toutes ces personnes sans lesquelles notre mission n'aurait pas eu la même saveur et la même réussite !

INTRODUCTION

La Martinique compte 11 espèces de Chiroptères qui sont les témoins d'une biodiversité remarquable sur cette île des petites Antilles. Elles représentent 100% des Mammifères indigènes de l'île. Avec des régimes alimentaires variés et plus ou moins spécialisés, certaines espèces jouent un rôle essentiel dans la régénération forestière (nectarivores, pollinivores et frugivores) ou encore dans la limitation des populations d'invertébrés (insectivores).

La connaissance sur ces espèces est relativement récente et les études menées notamment en 2004 et 2006 par *ISSARTEL G. & al* ont permis de mieux connaître leur aire de répartition et surtout de recenser une partie des gîtes utilisés par ces dernières. Le programme d'étude 2008-2013 sur les guildes de chauves-souris présentes dans les différentes typologies forestières de l'île a également largement contribué à améliorer l'état des connaissances sur ces espèces.

La FREDON Martinique et le CNRS de Montpellier, ont quant à eux, amélioré la connaissance sur l'utilisation des vergers de goyaves par les chauves-souris, afin de répondre aux problèmes de déprédation et proposer des solutions de cohabitation.

Ainsi, depuis une dizaine d'année, les chauves-souris de Martinique ont suscité un intérêt certain et l'ensemble des études réalisées a permis de prendre conscience de l'importance de ce taxon pour la région et de la nécessité de mieux le prendre en compte.

Malgré cet engouement, il n'existe toujours pas localement d'association engagée dans l'étude et la conservation de ces espèces. Ainsi, il en résulte une absence de suivi régulier de l'état de conservation des populations présentes et donc des menaces qui peuvent peser sur ces espèces pourtant protégées.

Dix ans après le premier inventaire des gîtes hypogés et épigés de l'île (2004), il apparaissait donc essentiel de réaliser une expertise pour évaluer l'état des populations de Chiroptères de l'île et, au regard des résultats, proposer des mesures de conservation sur les différents sites recensés.

Le présent rapport expose, sous forme de fiches synthétiques, les résultats du travail réalisé au cours de la première année de suivi soit entre mars et avril 2015.

La seconde année de suivi, réalisée en 2016, permettra de compléter les fiches et de mieux comprendre l'utilisation des gîtes par les chauves-souris. A la lumière de ces deux années d'étude, une stratégie de suivi et de conservation pourra alors être mise en place sur les sites et les espèces à enjeu ; une sorte de déclinaison locale du Plan National d'Actions Chiroptères, lequel est d'ailleurs déjà décliné dans toutes les régions de France métropolitaine.

I. MATERIEL ET METHODE

A. Suivi des populations

a. Choix des sites

L'objectif de l'étude est de retourner sur les différents sites recensés en 2004 mais également sur ceux répertoriés au cours des différentes missions réalisées entre 2005 et 2014 afin d'évaluer l'état d'occupation, les espèces présentes et les menaces.

La liste des sites visités en 2015 est présentée dans le tableau 1 (Tab.1). Les pérégrinations de terrain ainsi que les actions de communication autour de cette étude sont susceptibles de faire évoluer cette liste ; de nouveaux sites étant régulièrement mis en évidence suite à de nouveaux contacts et/ou prospections.

Tab. 1 : Liste des sites répertoriés en 2015 – SFEPM 2016

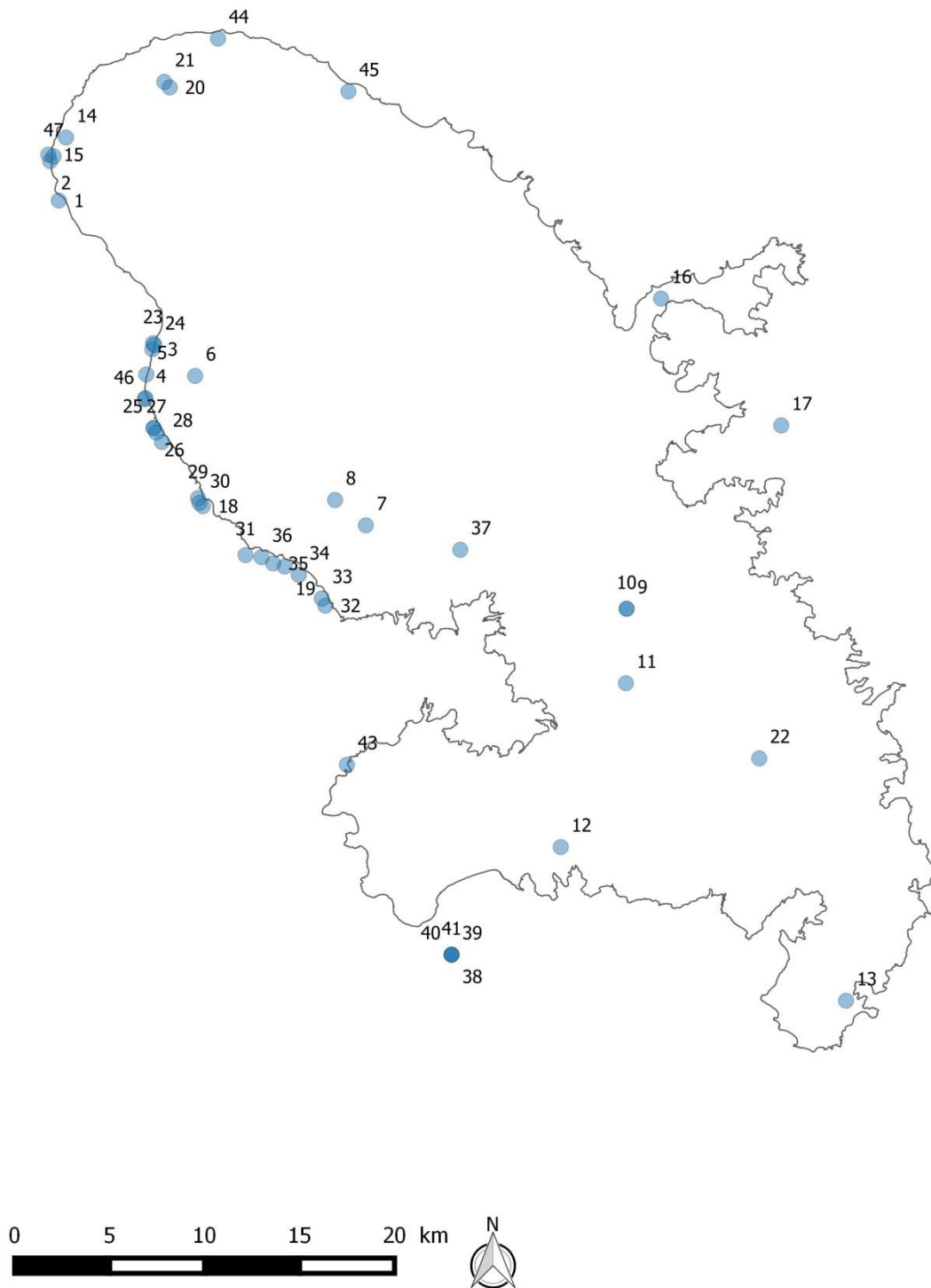
N°	Code site	Nom site	Commune	Type
1	Prê 1	Ancien clocher	Le Prêcheur	Bâtiment
2	Prê 2	Ancienne Usine avant la Mary	Le Prêcheur	Bâtiment
3	Carb 1	Falaise Anse Turin	Le Carbet	Falaise
4	Carb 2	Grotte du Carbet	Le Carbet	Grotte
5	Carb 3	Grotte Le Four	Le Carbet	Falaise
6	Carb 4	Pont de la Campbeilh	Le Carbet	Falaise
7	FDF 1	Le Petit Coin	Fort-de-France	Bâtiment
8	FDF 2	Tunnel de Didier	Fort-de-France	Tunnel
9	Duc 1	Château Aubéry	Ducos	Maison
10	Duc 1	Château Aubéry	Ducos	Maison
11	Duc 2	Maison D5 Grande Savane	Ducos	Maison
12	Dia 1	Pont Ravine Fonds Manoël	Le Diamant	Pont
13	Sta 1	Four à chaux de Ste-Anne	Sainte-Anne	Four à chaux
14	Prê 3	Habitation Céron	Le Prêcheur	Bâtiment
15	Prê 4	Grotte de l'Anse belleville N°17	Le Prêcheur	Grotte
16	Tri 1	Falaises de Fonds Cérémaux	La Trinité	Falaise
17	Rob 1	Grotte de l'îlet Chancel	Le Robert	Grotte
18	Bel 1	Grotte Fond Boucher	Bellefontaine	Grotte
19	Sch 1	Grotte de Fond Bernier	Schoelcher	Falaise
20	Gdr 1	Tunnel de Beauséjour Amont	Grand-Rivière	Tunnel
21	Gdri 2	Tunnel de Beauséjour Aval	Grand-Rivière	Tunnel
22	Rip 1	Grotte aux Chauves-souris	Rivière-Pilote	Grotte
23	Stp 1	Grotte de Anse Latouche	Saint-Pierre	Grotte

SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

24	Stp 2	Pont de Anse Latouche	Saint-Pierre	Pont
25	Carb 5	Pointe Guotony 16	Le Carbet	Falaise
26	Carb 5	Pointe Guotony 16	Le Carbet	Falaise
27	Carb 6	Pointe Guotony 15	Le Carbet	Falaise
28	Carb 7	Anse Four à chaux 14	Le Carbet	Falaise
29	Bel 2	Cheval blanc 1	Bellefontaine	Falaise
30	Bel 3	Cheval blanc 2	Bellefontaine	Falaise
31	Cas 1	La Plate-Forme 1	Case-Pilote	Falaise
32	Sch 2	Gîte 3	Schoelcher	Falaise
33	Sch 3	Gîte 4	Schoelcher	Falaise
34	Sch 4	Gîte 5	Schoelcher	Falaise
35	Cas 2	Gîte 7	Case-Pilote	Falaise
36	Cas 3	Gîte 8	Case-Pilote	Falaise
37	Lam 1	Gîte La Favorite	Le Lamentain	Bâtiment
38	Dia 2	Rocher du Diamant – post glacière	Le Diamant	Grottes
39	Dia 3	Rocher du Diamant – Hôpital	Le Diamant	Falaise
40	Dia 4	Rocher du Diamant – après poudrière	Le Diamant	Grottes
41	Dia 5	Rocher du Diamant – Dortoir	Le Diamant	Grottes
42	3il 1	îlet à Ramiers	Les trois-îlets	Maison
43	Ana 1	La Grotte aux chauves-souris des Anses d'Arlet	Les Anses d'Arlet	Grottes
44	Mac 1	Grottes de Macouba	Macouba	Falaise
45	Bap 1	Pourdrière de la Rivière Capot	Basse- Pointe	Bâtiment
46	Carb 5	N°41 Grande-Anse	Carbet	Maison
47	Prê 5	Gîte La Marry	Le Prêcheur	Maison

La Carte 1 ci-dessous présente la localisation des différents sites listés ci-dessus.



Carte. 1 : Localisation des gîtes à Chiroptères prospectés en 2015 – SFEPM 2016

SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

b. Comptages

Pour réaliser l'inventaire des espèces et le dénombrement des effectifs présents dans chaque gîte identifié, la prospection était effectuée dans le courant de la journée (matin ou après-midi) au moment où les individus sont, du fait de leur rythme biologique, susceptibles d'être présents dans le gîte. Dans certains cas, la technique de comptage en sortie de gîtes a également été utilisée afin de limiter le dérangement de la colonie mais aussi compte tenu de l'effectif important présent sur le site, de l'accès au gîte et/ou de sa configuration spatiale.

L'accès à certains sites, qui nécessite l'utilisation de matériels et de techniques d'escalade/spéléologique, a pu être réalisé grâce à la participation et l'investissement du club de canyoning local (Club Aventures & Canyon). Certaines visites ont donc fait l'objet d'un encadrement technique par des professionnels. L'identification et le dénombrement des individus ont été réalisés « à vue ».

Cette prospection visuelle implique d'utiliser un éclairage portatif suffisamment puissant pour repérer tous les animaux dont certains peuvent se tenir parfois assez haut dans le gîte. Le matériel d'éclairage utilisé est donc d'une importance capitale pour le repérage des individus et leur détermination. Cette dernière peut être parfois délicate, à plus forte raison si la distance d'observation est importante, et dans ce cas l'observation aux jumelles est nécessaire.

Le dénombrement est effectué soit :

- par comptage direct ;
- sur photographie (avec une précision à l'unité dans le cas d'effectif réduit) ;
- par évaluation de la surface occupée par la colonie lorsque celle-ci est particulièrement peuplée.

Dans ce dernier cas une estimation du nombre d'individus par mètre carré a été appliquée au regard des espèces concernées (Tab.2). Cette méthode permet ainsi d'effectuer une évaluation des surfaces occupées par la colonie et d'extrapoler quant à l'effectif présent.

Tab. 2 : Méthode de calcul des effectifs pour les colonies de chauves-souris grégaires– SFPEM 2016

Esp	Espèces	Commentaires	Nb indi/m ²
BRACAV	<i>Brachyphylla cavernarum</i>	On estime qu'un individu de <i>Brachyphylla cavernarum</i> occupe une surface de 4 à 5 cm de diamètre accroché au plafond. Soit sur 1m, on obtient 22.22 individus (si on prend 4.5cm) et sur 1m ² , 493 indiv (arrondi à 500)	500
PTEDAV	<i>Pteronotus davyi</i>	On estime qu'un individu de <i>Pteronotus Davyi</i> occupe une surface de 3 cm de diamètre accroché au plafond. Soit sur 1m, on obtient 33 individus/linéaire et sur 1m ² , 1089 indiv (arrondi à 1050 en considérant que tous les individus ne sont pas jointifs)	1050

SFPEM - SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

MYOMAR	<i>Myotis martiniquensis</i>	On estime qu'un individu de <i>Myotis martiniquensis</i> occupe une surface de 2,8 cm de diamètre accroché au plafond. Soit sur 1m, on obtient 35 individus/linéaire et sur 1m ² , 1225 indiv (arrondi à 1050 en considérant que tous les individus ne sont pas jointifs)	1225
MONPLE	<i>Monophyllus plethodon</i>	On estime qu'un individu de <i>Monophyllus plethodon</i> occupe une surface de 3 cm de diamètre accroché au plafond. Soit sur 1m, on obtient 33 individus/linéaire et sur 1m ² , 1089 indiv (arrondi à 1050 en considérant que tous les individus ne sont pas jointifs)	1050

La méthode de la prospection visuelle est somme toute relativement simple. Elle présente néanmoins des limites principalement du fait de la réactivité de certaines espèces à la présence de l'observateur et de la lumière de sa lampe. Ceci peut conduire à un envol relativement rapide des individus et rendre délicat voire impossible le dénombrement.

c. Fiches sites

Si l'objectif est d'effectuer un état des lieux des populations et des gîtes lors de ces 2 années de prospections, le programme engagé par la SFPEM se veut plus ambitieux et s'inscrit dans la durée. Ainsi, il convient d'assurer ces suivis de façon plus régulière afin de mieux comprendre la phénologie d'utilisation des sites par les espèces mais également de continuer le travail de conservation des sites les plus importants. C'est dans cet esprit qu'il a été décidé d'élaborer des fiches spécifiques pour chacun des sites identifiés. Ces dernières permettront d'avoir l'ensemble des renseignements nécessaires pour continuer localement le suivi de ces sites par une association et/ou par un organisme compétent et motivé. En outre, elles permettront également d'avoir un « catalogue » des sites prioritaires et devant faire l'objet d'actions spécifiques de conservation et ou de mise en protection.

Ainsi, chaque site est référencé et présente les renseignements suivants :

➤ Présentation du site

Nom, code, commune, lieu-dit, coordonnées et, le cas échéant, contact / propriétaire
Carte globale de localisation

➤ Caractéristiques techniques du site

Description, accès et matériel nécessaire
Type, dimensions, risque sanitaire

➤ Occupation du site

Résultats des observations de 2015

- **Historique**
Rappel des connaissances antérieures
- **Menaces**
Liste des menaces identifiées le cas échéant
- **Outils de protection/Aménagements**
Existants ou préconisés
- **Intérêt du site**
Évaluation de l'intérêt du gîte au regard des connaissances actuelles.
- **Suivi des populations et amélioration des connaissances**
Propositions à mettre en œuvre

Le présent rapport ne fait pour l'instant état que de certaines fiches finalisées. L'ensemble des fiches sera présenté dans le rapport final et les fiches complètes de 2015 seront amendées des résultats obtenus en 2016.

B. Capture et veille sanitaire

Afin d'améliorer les connaissances sur l'aire de répartition des espèces de Chiroptères de la Martinique, des sessions de capture sont organisées sur différents secteurs de l'île.

En parallèle de cet objectif, une collaboration a été engagée avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail (ANSES) afin d'effectuer une épidémiologie-surveillance du virus de la Rage dans les Antilles françaises.

Les prélèvements effectués dans le cadre des captures sont de 2 natures :

- prélèvement salivaire à l'aide d'écouvillons microbiologiques stériles ;
- prélèvement sanguin à l'aide d'une aiguille stérile ; le sang étant stocké sur papier buvard absorbant.

Chaque échantillon est individualisé et référencé et les mesures biométriques de l'animal manipulé sont renseignées dans une fiche prévu à cet effet. Les prélèvements sont ensuite stockés au congélateur à une température de – 20°C. En fin de mission, ces derniers sont acheminés par transporteur spécialisé à l'ANSES à Nancy pour être analysés.

A. Communication

Les chauves-souris sont des Mammifères encore très mal connus du grand public. Si les habitants de Martinique côtoient davantage les Chiroptères que les habitants de métropole, ils ont cependant encore beaucoup d'*a priori* sur ces derniers et ignorent la diversité des espèces présentes et le rôle écologique fondamental qu'elles jouent. Or la connaissance est sans aucun doute le premier outil de protection : on ne peut protéger que ce que l'on connaît !

C'est pourquoi, la SFPEM a souhaité éditer une plaquette d'information sur les Chiroptères de Martinique, leur écologie, leur rôle et les menaces qui pèsent sur elles. Ce support de communication sera incontournable pour informer et sensibiliser les habitants, les élus et d'une façon générale les acteurs locaux. Il servira également de support pédagogique pour l'administration notamment pour répondre aux problèmes que suscite la cohabitation avec certaines espèces commensales.

Cette plaquette prendra la forme d'un triptyque de format A5 et sera éditée en 4000 exemplaires. L'utilisation de ressources et compétences locales dans l'édition de ce support sera privilégiées.

II. RESULTATS & DISCUSSION

A. Suivi de sites

Au cours de la mission 2015, l'état d'occupation a pu être renseigné au sein des 47 sites visités. Le résultat des prospections est présenté par commune ci-dessous (Tab.3).

Ce présent rapport fait simplement état des résultats enregistrés en 2015. L'analyse par site et quant à la priorisation des actions à mener sur chacun d'eux sera réalisée lors de la rédaction du rapport final, début 2017.

Ce dernier rapport listera les sites prioritaires au regard des enjeux de conservation, de leur occupation, des espèces présentes, du statut de ces espèces et du niveau de menace du gîte.

Tab. 3 : Synthèse des résultats obtenus sur les 47 sites visités en 2015– SFEPM 2016

Date	Observateurs	Commune	Lieu-dit	Nom site	Code site	X (20 UTM)	Y (20 UTM)	Type 1	Type 2	Esp1	Eff 1	Esp 2	Eff 2	Esp 3	Eff 3	Esp 4	Eff 4
15/03/15	ISSARTEL G – LEBLANC F	Le Prêcheur	Bourg	Ancien clocher	Prê 1	691151	1637068	Bâtiment	Clocher	Artjam	≈ 300						
17/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Prêcheur	l'Anse Belleville	Ancienne Usine avant la Mary	Prê 2	690697	1639137	Bâtiment	Plafond	/							
17/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Carbet	l'Anse Turin	Falaise Anse Turin	Carb 1	695982	1629318	Falaise	Cavité	Artjam	≈ 100						
17/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Carbet	Grand-Anse	Grotte du Carbet	Carb 2	695642	1626758	Grotte	Voûte	Bracav	≈ 11 000						
17/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Carbet	Le Four	Grotte Le Four	Carb 3	695681	1627993	Falaise	Grotte	Bracav	> 2 000						
17/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Carbet	Campbeilh	Pont de la Campbeilh	Carb 4	698171	1627936	Falaise	diaclasses	Molmol	93						
18/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Fort-de-France	Sacré Coeur de Montmartre	Le Petit Coin	FDf 1	706933	1620176	Bâtiment	Plafond	/							
18/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Fort-de-France	Didier	Tunnel de Didier	FDf 2	705352	1621492	Tunnel	Plafond – Disjointements	Artjam	54						
19/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Ducos	Château Aubéry	Château Aubéry	Duc 1	720257	1615922	Maison	Cave	/							
19/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Ducos	Château Aubéry	Château Aubéry	Duc 1	720257	1615922	Maison	Plafond	/							
19/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Ducos	Grande Savane	Maison D5 Grande Savane	Duc 2	720257	1612017	Maison	Sous-toiture	/							
19/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Diamant	Fonds Manoël	Pont Ravine Fonds Manoël	Dia 1	717009	1603404	Pont	Disjointements	Myomar	350	Tadbra	300				

SFEPM - SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
 C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
 18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

19/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Sainte-Anne	La Baie des Anglais	Four à chaux de Ste-Anne	Sta 1	731632	1595481	Four à chaux	Plafond	Noclep	48						
20/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Prêcheur	Habitation Céron	Habitation Céron	Prê 3	691492	1640376	Bâtiment	Sous-toiture								
20/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Prêcheur	Anse belleville	Grotte de l'Anse belleville N°17	Prê 4	690603	1639473	Grotte	diaclasses	Noclep	98						
21/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	La Trinité	Fonds Cérémaux – Pointe Calebassier	Falaises de Fonds Cérémaux	Tri 1	721863	1632195	Falaise	Cavité	Bracav	≈ 1579	Artjam	20	Myomar	191		
23/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Robert	îlet Chancel	Grotte de l'îlet Chancel	Rob 1	728047	1625603	Grotte	Voûte	Bracav	353250						
24/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Bellefontaine	Fond Boucher	Grotte Fond Boucher	Bel 1	698616	1621114	Grotte	Voûte	Bracav	50000	Ptedav	2100				
24/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Schoelcher	Fond Bernier	Grotte de Fond Bernier	Sch 1	702814	1617982	Falaise	Grotte	Bracav ou Artjam							
25/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Grand- Rivière	Crête de Balata	Tunnel de Beauséjour Amont	Gdr 1	696753	1643043	Tunnel	Voûte	Bracav	7000	Myomar	1531	Monple	4200	Natstr	≥ 10
25/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Grand- Rivière	Fond Lottière	Tunnel de Beauséjour Aval	Gdri 2	696469	1643335	Tunnel	Voûte	Bracav	11000						
27/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Rivière- Pilote	Beauregard- Cafeière	Grotte aux Chauves- souris	Rip 1	727090	1608142	Grotte	Voûte	Bracav	≈ 500	Ptedav	≈ 7350				
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Saint-Pierre	Anse Latouche	Grotte de Anse Latouche	Stp 1	696011	1629632	Grotte	Voûte	Noclep	91						
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Saint-Pierre	Anse Latouche	Pont de Anse Latouche	Stp 2	696076	1629538	Pont	Voûte	Artjam	5						
28/03/15	ISSARTEL G –	Le Carbet	Pointe	Pointe	Carb	696074	1625189	Falaise	diaclasses	Artjam	55						

SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

	JEMIN J		Guotony	Guotony 16	5												
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Pointe Guotony	Pointe Guotony 16	Carb 5	696074	1625189	Falaise	diaclasses	Noclep	0						
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Pointe Guotony	Pointe Guotony 15	Carb 6	696216	1624950	Falaise	diaclasses	Artjam	6						
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Anse Four à Chau	Anse Four à chaux 14	Carb 7	696511	1624454	Falaise	diaclasses	Noclep	25						
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Bellefontaine	Cheval Blanc	Cheval blanc 1	Bel 2	698371	1621533	Falaise	diaclasses	Artjam	48						
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Bellefontaine	Cheval Blanc	Cheval blanc 2	Bel 3	698437	1621284	Falaise	diaclasses	Artjam	17						
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Case-Pilote	La Plate-Forme	La Plate-Forme 1	Cas 1	700815	1618567	Falaise	cavités	Bracav	35	Artjam	2				
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Schoelcher	L'Anse Gouraud	Gîte 3	Sch 2	704902	1615950	Falaise	Grotte								
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Schoelcher	Madiana	Gîte 4	Sch 3	704716	1616327	Falaise	Grotte								
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Schoelcher	Anse Collat	Gîte 5	Sch 4	703532	1617550	Falaise	Grotte	Bracav	4500						
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Case-Pilote	Fond Bellemare	Gîte 7	Cas 2	702220	1618144	Falaise	diaclasses								
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Case-Pilote	Le Caraïbe	Gîte 8	Cas 3	701625	1618467	Falaise	Cavités	Artjam	17						
30/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Lamentain	La Favorite	Gîte La Favorite	Lam 1	711752	1618937	Bâtiment	Voûte	Bracav	> 1						
30/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Diamant	Rocher du Diamant	Rocher du Diamant – post glacière	Dia 2	711490	1597713	Grottes	Voûte	Bracav	102						
30/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Diamant	Rocher du Diamant	Rocher du Diamant – Hôpital	Dia 3	711490	1597713	Falaise	diaclasses	Bracav	36						
30/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Diamant	Rocher du Diamant	Rocher du Diamant – après poudrière	Dia 4	711490	1597713	Grottes	voûte	Bracav	109						

SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
 C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
 18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

30/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Diamant	Rocher du Diamant	Rocher du Diamant – Dortoir	Dia 5	711490	1597713	Grottes	voûte	Bracav	8		
31/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Les trois-îlets	îlet à Ramiers	îlet à Ramiers	3il 1	706996	160881	Maison	Plafond	Tadbra	11		
31/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Les Anses d'Arlet	Pointe à Monter	La Grotte aux chauves-souris des Anses d'Arlet	Ana 1	706071	1607624	Grottes	voûte	Bracav	22000		
02/04/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Macouba	Grottes de Macouba	Grottes de Macouba	Mac 1	699188	1645623	Falaise	Cavités	Artjam	37	Chiro sp	indet
02/04/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Basse-Pointe	Pointe Raisiniers	Ruine de Pointe Raisiniers	Bap 1	705848	1642907	Bâtiment	Voûte	Artjam	123		
02/04/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Carbet	Grand-Anse	Ruine entrée sud Le carbet	Carb 5	695617	1626693	Maison	Plafond	Artjam	85		
03/04/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Prêcheur	La Marry	Gîte La Marry	Prê 5	690870	1639389	Maison	Sous-toiture	Molmol	≈ 20		

Certains sites ont d'ores et déjà fait l'objet de fiche afin de pouvoir centraliser l'ensemble des informations nécessaires aux traitements des données et à l'archivage de la connaissance. Elles sont à la fois destinées aux gestionnaires d'espaces naturels de la Martinique, aux institutionnels mais également aux propriétaires afin de les informer de la richesse présente, des risques et des menaces.

La fiche présentée ci-dessous est un exemple de présentation. Le rapport définitif sera à l'image d'un catalogue, une compilation de l'ensemble des sites connus et prospectés en 2015 et 2016. Ce dernier ne sera pas exhaustif et pourra être amendé des nouveaux sites découverts par la suite. La connaissance ainsi disponible, de tous les sites à enjeux pour ces espèces, permettra d'orienter les mesures de gestion en faveur des Chiroptères de la Martinique. Elle permettra également de prioriser les actions à engager rapidement en faveur de la conservation de ces mammifères.

SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org



Fiche de site

Présentation du site

Nom du site	ANCIEN CLOCHER
Code site	PRÊ 1
Commune	LE PRÊCHEUR
Lieu-dit	Bourg
X (20 UTM)	691151
Y (20 UTM)	1637068
Alt (m)	20
Contact Propriétaire	/ Commune du Prêcheur

Caractéristiques techniques du site

L'ancien clocher est situé dans le bourg du Prêcheur ; il est visible depuis la route de la côte. Une porte permet d'entrer dans le site dont les dimensions sont approximativement de 4m x 4m au sol pour une hauteur d'une dizaine de mètres. Les individus se tiennent en hauteur, sur la charpente et sous la couverture.

Accès au site	Possible en voiture jusqu'au site.
Matériel nécessaire	Aucun

Type 1	Bâtiment
Type 2	Clocher
Longueur (m)	4 (estimée)
Largeur (m)	4 (estimée)
Hauteur (m)	10 (estimée)
Surface (m ²)	16 (estimée)
Volume (m ³)	/
Risque Histoplasmosse	?



SFPEM - SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural - Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfpepm.org

Occupation du site

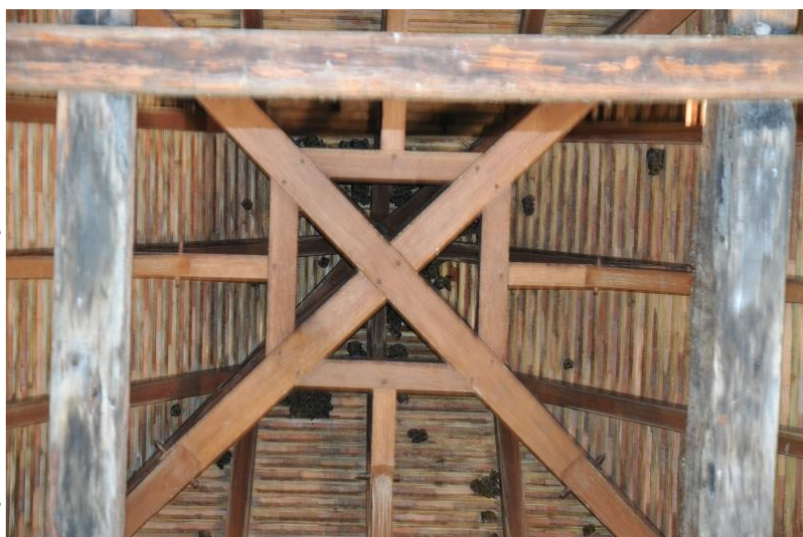
Date	Observateurs	Espèces	Surface (m ²)	Effectif	Etat	Comptage	Précision
15/03/2015	ISSARTEL Gérard LEBLANC Frédéric	& <i>Artibeus jamaicensis</i>	/	300	Vivant	A vue	+ ou - 10

Historique

Contrôlé deux fois par le passé (2006 et 2007), le site reste toujours occupé et sa population semble relativement stable (comprise entre 200 à 300 individus).

Menaces

Ce gîte, et notamment sa toiture, sont en bon état. La seule menace potentielle réside dans la fermeture des accès utilisés par les chauves-souris.



L'Artibe de la Jamaïque est la seule espèce à avoir été identifiée dans ce site
© Gérard Issartel

Outils de protection/Aménagements

Aucune protection réglementaire pour ce site à notre connaissance. L'information de la municipalité est à prévoir et une limitation de l'accès aux seules chauves-souris est à envisager pour éviter tout dérangement fortuit. Une information du public (panneau sur le site) est possible en concertation avec le propriétaire.

Intérêt du site

C'est l'un des rares gîtes connus à ce jour (sur une dizaine) pour abriter une population de plus de cent individus de l'espèce concernée.

De ce fait, une prise en considération avec mesures de gestion semble nécessaire et réalisable facilement.

Suivi des populations et amélioration des connaissances

Dans un premier temps un suivi mensuel est à envisager afin de vérifier si le gîte est occupé tout au long de l'année. Ces visites permettront en outre de contrôler s'il y a de la parturition et à quelle(s) période(s).

Par la suite, un dénombrement régulier à date fixe est à prévoir.

SFEPM - SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

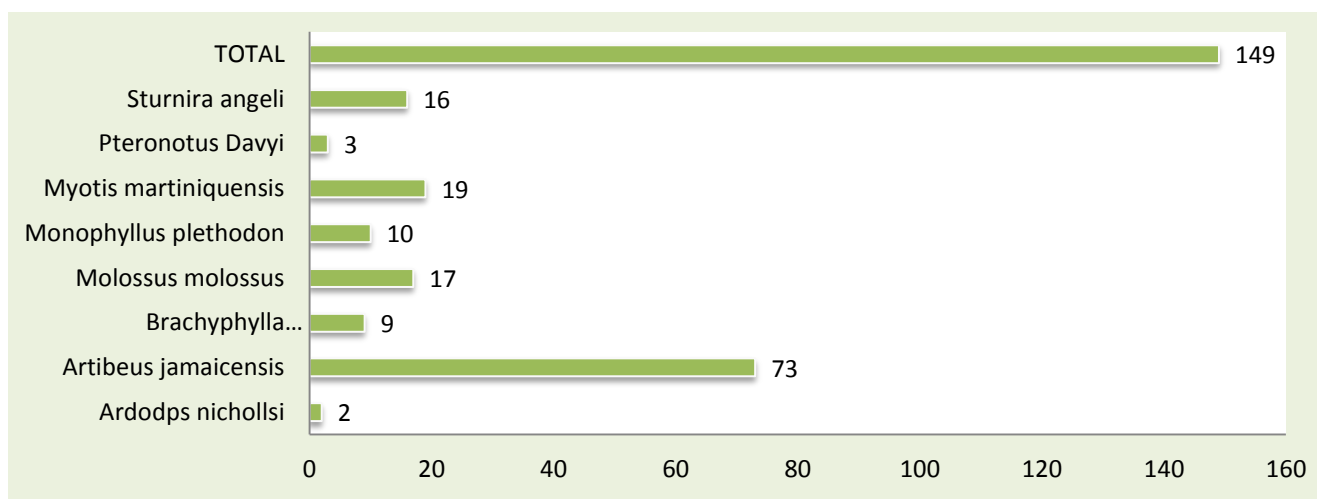
Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural - Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

B. Capture et veille sanitaires

Dans le cadre de cette mission, l'équipe a également mené des captures de chauves-souris afin d'améliorer la connaissance sur la répartition des espèces mais aussi dans le cadre de l'épidémiologie-surveillance du virus de la Rage.

L'analyse épidémiologique a été effectuée par l'ANSES de Nancy sous la responsabilité d'Evelyne PICARD-MEYER (Ph. D Biologie Moléculaire) et Mme Florence CLIQUET (Ph. D Chef de l'Unité Lyssavirus).

Lors de cette session de terrain 2015, 149 individus ont été capturés (graph. 1) représentant 8 espèces de chauves-souris différentes (sur les 11 connues) dans 10 stations réparties sur 10 communes (Ducos, La Trinité, Le Carbet, Le Prêcheur, Le Robert, Les Trois-Ilets, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Sainte-Marie, Saint-Joseph).

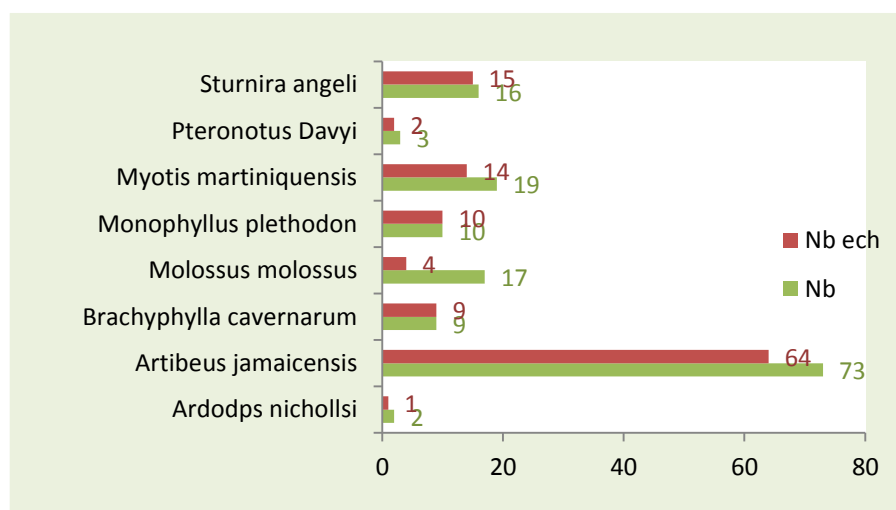


Graph. 1 : Nombre d'individu capturé pour chaque espèce lors de la session 2015– SFPEM 2016

Sur les 149 individus capturés, 109 ont fait l'objet de prélèvements salivaires et sanguins pour analyse.

Graph. 2 : Nombre d'individu échantillonné sur le nombre d'individu capturé pour chaque espèce - session 2015– SFPEM 2016

Le tableau 4 ci-dessous présente les résultats d'analyse. Tous les individus se sont révélés séronégatifs au virus de la Rage.



Tab. 4 : Synthèse des résultats d'analyse concernant la recherche du Lyssavirus pour les 109 individus échantillonnés – ANSES 2015

N°	Date_capt	Lieu_capt.	Ville_capt.	ID tube	N° buvard s	Salive (RNA later)	Taxon	Sexe	AB	Poids	Age	Analyse Salive			FAVnt (CVS)				
												Date	Ct	Rés. (pos/neg)	N° Buvards exploitables	Date	log D50	Titre UI/ml	Rés. (pos/neg)
1	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	1	0	OK	Myotis martiniquensis	M	37,8	55	A	19/06/15	0	Nég	0				
2	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	2	3	OK	Artibeus jamaicensis	M	60,6	42	A	19/06/15	0	Nég	0				
3	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	3	3	OK	Myotis martiniquensis	F	37,9	5,5	A	19/06/15	0	Nég	0				
4	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	4	2	OK	Myotis martiniquensis	M	38,2	5,5	A	19/06/15	0	Nég	0				
5	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	5	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	60	44,5	A	19/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
6	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	6	2	OK	Myotis martiniquensis	F	39	5,75	A	19/06/15	0	Nég	0				
7	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	7	0	OK	Artibeus jamaicensis	F	60,2	/	A	19/06/15	0	Nég	0				
8	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	8	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	60,3	48	A	19/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
9	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	9	4	OK	Artibeus jamaicensis	F	62,6	/	A	19/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
10	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	10	3	OK	Myotis martiniquensis	F	39,1	5,5	A	19/06/15	0	Nég	0				
11	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	11	3	OK	Artibeus jamaicensis	M	61,7	48,5	A	19/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
12	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	12	3	OK	Artibeus jamaicensis	M	61,8	42	A	19/06/15	0	Nég	0				
13	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	13	2	OK	Myotis martiniquensis	F	39,1	6,1	A	19/06/15	0	Nég	0				
14	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	14	4	OK	Sturnira angeli	F	43,9	/	A	19/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
15	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	15	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	59,5	49,5	A	19/06/15	0	Nég	0				
16	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	16	0	OK	Pteronotus davyi	M	45,9	/	A	19/06/15	0	Nég	0				
17	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	17	3	OK	Sturnira angeli	M	44,8	/	A	19/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
18	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	18	2	OK	Sturnira angeli	M	43,5	/	A	19/06/15	0	Nég	0				
19	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	19	3	OK	Sturnira angeli	M	44,4	/	A	19/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
20	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	20	5	OK	Sturnira angeli	F	44,7	/	A	19/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
21	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	21	3	OK	Sturnira angeli	M	43,4	/	A	19/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
22	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	22	0	OK	Artibeus jamaicensis	F	59,1	/	A	19/06/15	0	Nég	0				
23	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	23	0	OK	Artibeus jamaicensis	F	58,8	/	A	19/06/15	0	Nég	0				
24	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	24	3	OK	Sturnira angeli	M	43,6	/	A	19/06/15	0	Nég	0				
25	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	25	2	OK	Artibeus jamaicensis	M	57,1	39	A	19/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
26	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	26	3	OK	Artibeus jamaicensis	M	60,4	45	A	19/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
27	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	27	3	OK	Artibeus jamaicensis	M	59,5	43	A	19/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
28	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	28	4	OK	Artibeus jamaicensis	M	58,5	40	A	19/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
29	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	29	4	OK	Artibeus jamaicensis	M	59,9	/	A	19/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
30	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	30	4	OK	Brachyphylla cavernarum	F	62,7	/	A	19/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg

SFPEM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
 C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
 18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

SUIVIS DES GÎTES À CHIROPTÈRES DE MARTINIQUE ET MISE EN PLACE DE MESURES DE CONSERVATION – Rapport intermédiaire

31	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	31	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	60,3	46	A	19/06/15	0	Nég	0				
32	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	32	4	OK	<i>Sturnira angeli</i>	M	43,9	/	A	19/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
33	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	33	3	OK	<i>Ardops nichollsi</i>	M	43,5	/	A	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
34	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	34	4	OK	<i>Monophyllus plethodon</i>	M	41,7	17,5	A	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
35	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	35	2	OK	<i>Molossus molossus</i>	F	39,7	11	A	22/06/15	0	Nég	0				
36	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	36	3	OK	<i>Sturnira angeli</i>	F	42,8	19	A	22/06/15	0	Nég	0				
37	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	37	4	OK	<i>Molossus molossus</i>	F	39,6	/	A	22/06/15	0	Nég	0				
38	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	38	2	OK	<i>Sturnira angeli</i>	F	43,3	18	A	22/06/15	0	Nég	0				
39	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	39	4	OK	<i>Sturnira angeli</i>	F	43,8	/	A	22/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
40	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	40	4	OK	<i>Monophyllus plethodon</i>	M	41,6	15	A	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
41	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	41	4	OK	<i>Monophyllus plethodon</i>	M	43,8	17	A	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
42	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	42	0	OK	<i>Molossus molossus</i>	F	39,9	11	A	22/06/15	0	Nég	0				
43	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	43	3	OK	<i>Monophyllus plethodon</i>	M	41,7	16	A	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
44	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	44	3	OK	<i>Molossus molossus</i>	F	40,2	14	A	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
45	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	45	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	53,7	/	A	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
46	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	46	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	57,1	/	A	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
47	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	47	4	OK	<i>Monophyllus plethodon</i>	M	43,9	/	A	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
48	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	48	5	OK	<i>Sturnira angeli</i>	M	44,1	/	A	22/06/15	0	Nég	0				
49	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	49	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	62,5	/	A	22/06/15	0	Nég	0				
50	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	50	2	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	59,1	/	A	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
51	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	51	4	OK	<i>Monophyllus plethodon</i>	F	40,9	/	A	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
52	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	52	4	OK	<i>Monophyllus plethodon</i>	M	42,5	/	A	22/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
53	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	53	3	OK	<i>Monophyllus plethodon</i>	F	41,2	/	A	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
54	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	54	3	OK	<i>Monophyllus plethodon</i>	F	42,1	/	A	22/06/15	0	Nég	0				
55	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	55	3	OK	<i>Monophyllus plethodon</i>	M	42,1	/	A	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
56	18/03/15	Morne Césaière	St Joseph	56	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	58,7	/	A	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
57	19/03/15	Piton Creve Cœur	Sainte anne	57	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	63,2	51	A	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
58	19/03/15	Piton Creve Cœur	Sainte anne	58	4	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	62,1	46	A	22/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
59	19/03/15	Piton Creve Cœur	Sainte anne	59	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	56	42	A	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
60	19/03/15	Piton Creve Cœur	Sainte anne	60	3	OK	<i>Pteronotus davyi</i>	F	46,6	10	A	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
61	19/03/15	Piton Creve Cœur	Sainte anne	61	4	OK	<i>Brachyphylla cavernarum</i>	F	66,5	56,5	A	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
62	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	62	2	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	64,6	50	A	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
63	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	63	4	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	59,5	50	A	22/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
64	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	64	2	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	62,5	48	A	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
65	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	65	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	57,7	46	A	23/06/15	0	Nég	0				
66	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	66	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	63,6	49	A	23/06/15	0	Nég	0				
67	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	67	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	58	41	A	23/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
68	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	68	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	64,5	51	A	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
69	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	69	2	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	59,7		A	23/06/15	0	Nég	0				

SFPEM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

SUIVIS DES GÎTES À CHILOPTÈRES DE MARTINIQUE ET MISE EN PLACE DE MESURES DE CONSERVATION – Rapport intermédiaire

70	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	70	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	59,9	40	A	23/06/15	0	Nég	0				
71	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	71	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	62	52	A	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
72	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	72	2	OK	<i>Myotis martiniquensis</i>	F	39,5	5,5	A	23/06/15	0	Nég	0				
73	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	73	3	OK	<i>Myotis martiniquensis</i>	F	39	6	A	23/06/15	0	Nég	0				
74	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	74	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	60,8	45,5	A	23/06/15	0	Nég	0				
75	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	75	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	60,6	44,5	A	23/06/15	0	Nég	0				
76	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	76	4	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	60,4	39,5	A	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
77	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	77	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	60,3	47	A	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
78	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	78	1	OK	<i>Myotis martiniquensis</i>	F	37,2	6	A	23/06/15	0	Nég	0				
79	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	79	2	OK	<i>Myotis martiniquensis</i>	F	36,9	5,5	A	23/06/15	0	Nég	0				
80	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	80	0	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	63,8	42,5	A	23/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
81	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	81	2	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	64,5	45,5	A	23/06/15	0	Nég	0				
82	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	82	0	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	61,7	44	A	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
83	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	83	2	OK	<i>Myotis martiniquensis</i>	F	36,6	5,5	A	23/06/15	0	Nég	0				
84	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	84	3	OK	<i>Myotis martiniquensis</i>	F	37,9	5,5	A	23/06/15	0	Nég	0				
85	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	85	5	OK	<i>Myotis martiniquensis</i>	F	36,9	5,5	A	23/06/15	0	Nég	0				
86	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	86	5	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	61,8	50	A	23/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
87	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	87	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	59,6	43	A	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
88	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	88	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	61,8	49,5	A	23/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
89	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	89	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	59,7	42	A	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
90	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	90	2	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	65,7	49	A	23/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
91	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	91	2	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	61	45,5	A	23/06/15	0	Nég	0				
92	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	92	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	59,9	45	A	23/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
93	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	93	4	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	60,7	46	A	23/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
94	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	94	2	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	61,3	51,5	A	23/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
95	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	95	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	61,4	46	A	23/06/15	0	Nég	0				
96	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	96	2	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	61,6	42,5	A	22/06/15	0	Nég	0				

SFPEM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

SUIVIS DES GÎTES À CHILOPTÈRES DE MARTINIQUE ET MISE EN PLACE DE MESURES DE CONSERVATION – Rapport intermédiaire

97	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	97	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	56,5	42	A	22/06/15	0	Nég	0				
98	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	98	3	OK	<i>Sturnira angeli</i>	F	44,1	21	A	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
99	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	99	0	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	63,7	51	A	22/06/15	0	Nég	0				
100	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	100	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	56,5	39	A	22/06/15	0	Nég	0				
101	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	101	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	63	47	A	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
102	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	102	/	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	58,7	34	J	22/06/15	0	Nég	0				
103	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	103	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	59,6	45	A	22/06/15	0	Nég	0				
104	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	104	0	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	60	26	J	22/06/15	0	Nég	0				
105	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	105	0	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	59,6	31	J	22/06/15	0	Nég	0				
106	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	106	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	58,7	46	A	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
107	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	107	3	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	M	61,8	/	A	22/06/15	0	Nég	0				
108	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	108	4	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	57,8	38	A	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
109	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	109	2	OK	<i>Artibeus jamaicensis</i>	F	59,4	42	A	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
110	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	110	3	OK	<i>Brachyphylla cavernarum</i>	M	64,6	45	A	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
111	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	111	/	OK	<i>Brachyphylla cavernarum</i>	F	/	52	A	22/06/15	0	Nég	0				
112	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	112	/	OK	<i>Brachyphylla cavernarum</i>	F	65	56	A	22/06/15	0	Nég	0				
113	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	113	/	OK	<i>Brachyphylla cavernarum</i>	F	64,8	56	A	22/06/15	0	Nég	0				
114	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	114	4	OK	<i>Brachyphylla cavernarum</i>	F	65,5	49	A	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
115	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	115	/	OK	<i>Brachyphylla cavernarum</i>	F	63,3	55	A	22/06/15	0	Nég	0				
116	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	116	/	OK	<i>Brachyphylla cavernarum</i>	F	67,4	60	A	22/06/15	0	Nég	0				
117	01/04/15	Croisé Quatre	Saint Maxie	117	3	OK	<i>Myotis martiniquensis</i>	M	38,3	6,5	A	22/06/15	0	Nég	0				
118	01/04/15	Croisé Quatre	Saint Maxie	118	3	OK	<i>Sturnira angeli</i>	F	43,8	/	A	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
119	01/04/15	Croisé Quatre	Saint Maxie	119	/	OK	<i>Sturnira angeli</i>	F	43,4	/	A	22/06/15	0	Nég	0				

SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32
 C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
 18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

C. Communication

La plaquette éditée par la SFPEM a pris la forme d'un triptyque de format A5. Elle est aujourd'hui finalisée et a été relue par l'ensemble des partenaires du projet ainsi que par des personnes extérieures compétentes. Elle sera éditée prochainement en 4000 exemplaires. L'utilisation de ressources et compétences locales dans l'édition de ce support a été privilégiée à l'image de la partie infographie réalisée par la société *Autrevue* basée aux Trois îlets et de l'impression qui sera réalisée prochainement par *Caraiïbe Editprint Imprimerie*, société dont le siège se situe au Lamentin.

Cette plaquette sera distribuée gratuitement. Le stock sera entreposé au Parc Naturel Régional de la Martinique, soit à l'adresse suivante :

PNR Martinique
Maison du parc – Annexe Monsigny
Avenue des Caneficiers – Sainte-Catherine
97 205 FORT-DE-FRANCE Cedex

Des exemplaires seront distribués aux partenaires afin qu'ils puissent communiquer sur ces espèces à l'aide de ce nouvel outil. Des exemplaires seront également envoyés à Mme MADKAUD actuellement propriétaire de la grotte aux chauves-souris de Rivière-Pilote. Elle pourra ainsi la distribuer aux personnes venant visiter sa grotte. A noter que la plaquette affiche un QR-code qui permet la visite interactive de sa grotte. Cette visite dynamique est disponible gratuitement et est hébergé sur le site du PNR de la Martinique.

Ci-dessous les six visuels de la plaquette (fig.1).

Fig. 1 : Le triptyque sur les Chiroptères de la Martinique – SFPEM 2016



SFPEM

Une Grande Diversité d'espèces !

Beaucoup d'animaux cohabitent avec nous. Si certains nous viennent naturellement à l'esprit, comme les oiseaux, le lézard Anolis et les grenouilles Hylodes, ces petites grenouilles qui grimpent à nos murs, d'autres sont en revanche plus surprenants : les chauves-souris. Les légendes les présentent souvent dans des endroits lugubres, et les ont associées à de mauvais présages ou dotées de pouvoirs maléfiques. Les croyances populaires représentent d'ailleurs *Antikri*, le diable, par une chauve-souris. Pourtant, les chauves-souris ou Chiroptères n'ont aucun pouvoir surnaturel et sont simplement victimes de vieilles légendes. À ce titre, elles sont souvent chassées alors qu'elles sont indispensables au maintien de l'équilibre naturel et à la survie de nombreuses espèces, dont la nôtre.

Noctilion pêcheur

Noctilio leporinus
Il se reconnaît facilement avec sa gueule de bouledogue. C'est la seule espèce piscivore (crabes, poissons) de Martinique et la plus grosse.

CARTE D'IDENTITÉ



Classe : Mammifères (présence de poils et de mamelles)
Ordre : Chiroptères
Régimes alimentaires : Insectivores, Frugivores, Piscivores, Pollinivores, Nectarivores.
Taille (Tête + Corps) : 4 à 12,7 cm - **Envergure :** 20 à 70 cm
Poids : 5 à 90 gr.
Espèces en Martinique : 11 - **Espèces dans le Monde :** >1200
Signes particuliers :
- Seuls Mammifères à pratiquer le vol actif ;
- Orientation grâce aux ultrasons.

Natalide isabelle

Natalus stramineus
Sans aucun doute le Mammifère le plus rare et mystérieux de la Martinique avec un seul gîte connu actuellement.

Stop aux Rumeurs !

- ✓ **Sé sòlsouri-a pa ka pann an chivé'w.** Elles se repèrent de nuit en émettant des cris. La performance de leur sonar leur permet de capturer des moustiques en plein vol et d'éviter...nos cheveux.
- ✓ **Sòlsouri Matinik pa ka sisé san.** Sur 1200 espèces dans le monde, seules 3 espèces de chauves-souris se nourrissent de sang. Elles vivent en Amérique du Sud et ne sont pas présentes en Martinique.
- ✓ **Adan an lanné, sé sòlsouri-a ka fè an sel yich.** Ce ne sont pas des Rongeurs ! Avec 1 petit par an et par femelle, le taux d'accroissement d'une colonie de chauves-souris est très lent, ce qui les rend particulièrement vulnérables.

Des Chauves-Souris aux mœurs variées !

Les Villageoises

Les bâtiments (combles, hangars, toitures, ponts, églises, murs, etc.) sont une aubaine et elles utilisent aussi bien pour se gîter que pour chasser. Elles exploitent ainsi les éclairages publics, véritables pièges à insectes et s'installent régulièrement sous nos toitures où les conditions leur sont favorables.

Les Arboricoles

Certaines chauves-souris utilisent les arbres comme gîtes pour se reposer ou s'installer en colonie. On les retrouve alors dans la forêt au sein du feuillage ou posées sur les troncs. Fromagers, figuiers, manguiers, bois canon et beaucoup d'autres arbres sont ainsi leur « maison ».

Molosse commun

Molossus molossus
Il aime à se loger dans les fissures et sous les toitures et peut poser parfois des problèmes de cohabitation (déjections et nuisances sonores). C'est un redoutable insectivore qui consomme des centaines de moustiques chaque nuit.
Fok sav ki Molos-la ka manjé anlo moustik.

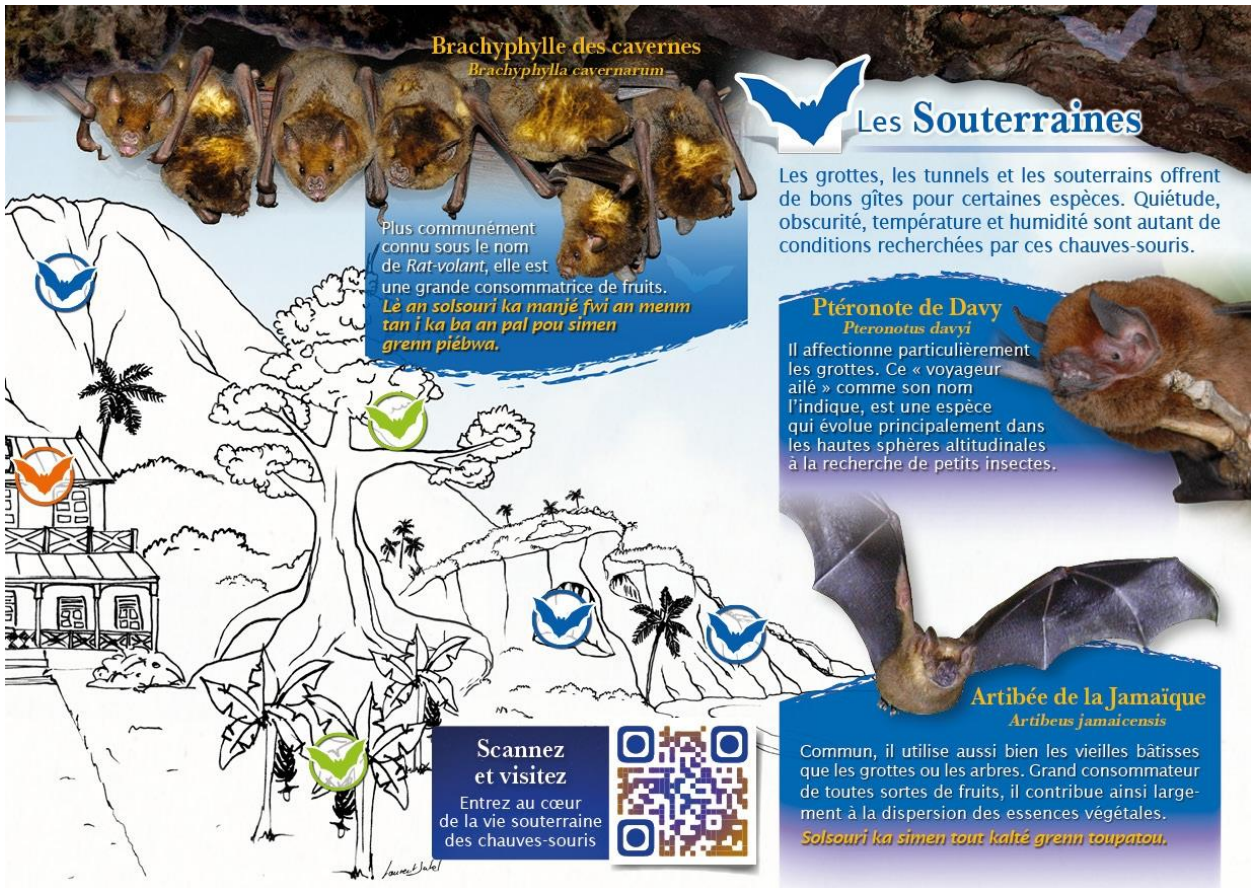
Sturnire messager

Sturnira angeli
Espèce arboricole qui gîte au sein du feuillage, elle consomme majoritairement des fruits et notamment ceux du bois-chandelles (*Piperacées*).

BON A TIRER

Le

Signature et tampon



Brachyphylle des cavernes
Brachyphylla cavernarum

Plus communément connu sous le nom de **Rat-volant**, elle est une grande consommatrice de fruits.
Lè an sòlsouri ka manjé fwi an menm tan i ka ba an pal pou simen grenn piébwà.

Les Souterraines

Les grottes, les tunnels et les souterrains offrent de bons gîtes pour certaines espèces. Quiétude, obscurité, température et humidité sont autant de conditions recherchées par ces chauves-souris.


Ptéronote de Davy
Pteronotus davyi

Il affectionne particulièrement les grottes. Ce « voyageur ailé » comme son nom l'indique, est une espèce qui évolue principalement dans les hautes sphères altitudinales à la recherche de petits insectes.

Artibée de la Jamaïque
Artibeus jamaicensis

Commun, il utilise aussi bien les vieilles bâtisses que les grottes ou les arbres. Grand consommateur de toutes sortes de fruits, il contribue ainsi largement à la dispersion des essences végétales.
Sòlsouri ka simen tout kalté grenn toupatou.

Scannez et visitez
Entrez au cœur de la vie souterraine des chauves-souris



Protégées, car Fragiles et Menacées

Destruction des Gîtes

La destruction des gîtes est une des principales causes de régression des chauves-souris. Il est nécessaire de limiter le dérangement dans ces sites. Lorsque les chauves-souris s'installent chez nous, il peut exister des moyens de cohabiter.
Reflechi avan ou aji ! Krazé pa an solucion. Fok eséyé viv kantékant !

Pesticides et Uniformisation du Paysage

Les grandes cultures appauvrissent le milieu en réduisant sa diversité et font trop souvent encore un usage parfois considérable de pesticides et d'engrais. Tout ceci a un fort impact sur la diversité des proies et les abris des chauves-souris.
Pa itilizé ensekstisid adan jaden'w.

Urbanisation et Déforestation

Le développement des activités humaines se réalise au dépens des milieux naturels. S'il est légitime de vouloir un chez-soi, il est néanmoins indispensable de penser notre développement en fonction des zones naturelles et des connexions qui les relient. La forêt est le milieu terrestre qui paye le plus lourd tribut à l'urbanisation insulaire.
Lanati sé ta nou, annou respèkté'y.

Murin de la Martinique
Myotis martiniquensis

Cette espèce forestière n'existe qu'en Martinique ! De ce fait, cette endémique de l'île est donc particulièrement sensible.

Les forêts rivulaires, qui bordent les cours d'eau, sont de plus en plus rares. Elles jouent pourtant un rôle très important pour les chauves-souris comme terrains de chasse mais aussi comme corridors pour faciliter leurs déplacements.



Aidez-nous à préserver ce Patrimoine Naturel

Depuis 25 ans, la SFEPM œuvre pour l'étude et la protection des chiroptères de la Martinique. Toutes les données récoltées permettent de mieux connaître les populations et ainsi de mieux pouvoir les protéger. En communiquant vos observations (<http://www.faune-martinique.org>), vous participez ainsi à leur protection.

Toutes les chauves-souris de Martinique sont protégées par la loi.
Fok nou sav ni lwa ka pwotèjé tout sòlsouri Matinik.

Préserver les chauves-souris, c'est protéger notre environnement et notre cadre de vie. Voici quelques conseils :

- Conservez les arbres et notamment les arbres creux ;
- En cas de travaux, si vous avez des chauves-souris chez vous, prenez conseils auprès d'un spécialiste ;
- N'utilisez pas d'insecticides dans votre jardin, les chauves-souris s'occuperont des insectes ! Diversifiez vos plantations, la biodiversité n'en sera que plus grande ;
- Si vous connaissez un gîte, respecter la tranquillité des animaux présents.

Si'w konnèt an koté ki ni sol-souri, kriyé nou ;
Vous connaissez des gîtes à chauves-souris ?
contactez

PNR de la Martinique
Maison du parc - Annexe Monsigny
Avenue des Canéfiériers- Sainte Catherine
97205 Fort-de-France Cedex
Tél. : 0596 644 259 - contact@pnr-martinique.com

LA SFEPM remercie ses partenaires financiers

S F E P M
Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères
19 allée René Ménard
18000 BOURGES
Tél : 02 48 70 40 03
sfepm@wanadoo.fr

DEAL
Collectivité Territoriale de Martinique
Office National des Forêts

Attention
En Martinique, un champignon microscopique peut se développer dans le guano des chauves-souris au sein des cavités mais aussi des bâtiments confinés. Ce champignon peut entraîner une maladie pulmonaire grave, l'Histoplasmosse.
Pénétrer dans les gîtes et ramasser le guano dérange les chauves-souris et peut comporter des risques graves pour la santé !

Réalisation : Aurevue - 0696 28 20 12 ; Textes : Gérard Issard et Julien Lemn - SFEPM - Recherche ; Ch. Arthur, Ch. Bernier, F. Catzeflis, F. Leblanc, J. Maille, F. Mourou, R. Picard, C. Queiroto, M. Vaillour ; Photos : Grand Isard, Lamière, Juhel ; Traduction créole : Mamele MATIWA (Association Sinié) ; Dessin sur une idée de Gaëlle Caubère.

SFEPM - SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural - Siret : 348 398 371 000 32
C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,
18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

CONCLUSION

Un premier état des connaissances chiroptérologiques avait été fait par ISSARTEL et LEBLANC en 2004 afin de mettre en évidence les gîtes à chauves-souris présent sur la Martinique. Cet état des lieux avait fait ressortir la présence de 40 gîtes à Chiroptères sur l'île et ce pour 8 des 11 espèces répertoriées.

En 2015, 47 gîtes ont été prospectés et recensés parmi lesquels des anciens gîtes déjà identifiés mais également de nombreux sites nouvellement découverts. Le recensement 2015 a permis d'avoir des données quant à l'occupation des sites pour 9 des 11 espèces. Seules *Sturnira angeli* et *Ardops nicholli* n'ont pas été découvertes en gîte (bien que pour ce dernier des photos ont clairement identifiées une femelle avec son jeune dans l'arbre d'un particulier).

La constitution d'un réseau de bénévoles motivés a largement contribué à faire remonter les données de présence de chauves-souris au sein des différents secteurs de l'île. Les personnes ressources compétentes ont également grandement participées à la prospection des sites les plus difficiles d'accès.

La communication sur l'important enjeu de conservation dont doivent bénéficier ces espèces n'en est qu'à ses débuts et pourtant les résultats sont déjà prometteurs. L'édition de la plaquette de présentation sur les chauves-souris de l'île devrait permettre de faire découvrir ce patrimoine naturel fascinant. De même, la mise en place d'un médiateur sur les problématiques de cohabitations avec ces espèces devrait permettre la découverte de nouveaux sites et la sensibilisation de la population sur le rôle de ces mammifères.

Le rapport final synthétisant les missions 2015 et 2016 permettra d'avoir un catalogue des sites connus afin de pouvoir assurer un suivi sur le long terme ; suivi qui n'était jusque-là pas réalisé. Il permettra également d'en apprendre davantage sur la phénologie de certaines espèces pour lesquelles l'utilisation et/ou le type de gîtes restent encore un mystère.

Ce premier bilan intermédiaire est encourageant et laisse envisager la mise en place d'un futur plan d'actions en faveur des Chiroptères pour la Martinique autour duquel se dessinent déjà des acteurs impliqués.